



## Avenant 43 aide à domicile

Par **Christelloan**, le 18/11/2021 à 19:57

Bonjour,

L'avenant 43 est pour tout les salariés ? Administratif également ? Notre fédération a fait son propre tableau de la grille paritaire d'assistance technique, je passe secrétaire et la secrétaire passe en employée de bureau. Ils nous disent que chaque employeur décide de faire son tableau lui même. Est-ce légal ?

Je vous remercie pour votre aide personne car ne peut nous aider, même pas le député de notre région qui nous dis ne pas connaître les règles.

Par **Marck.ESP**, le 19/11/2021 à 10:30

Bonjour

[quote]

**Je passe secrétaire** et la secrétaire passe en employée de bureau.

[/quote]

Quelle était la définition précédente de votre poste ?

<https://aideadomicile-labranche.fr/les-emplois/>

Par **Christelloan**, le 19/11/2021 à 11:24

Bonjour

Assistante technique

En vous remerciant de votre aide

Par **miyako**, le 19/11/2021 à 14:14

Bonjour,

Vous pouvez également demander à l'inspection du travail ou prendre rendez vous avec un syndicat à la bourse du travail de votre département.

Cordialement